



INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE

Avis de sollicitation de propositions

N°0010/2022/INAM/DG/RMP

1. L'Institut National d'Assurance Maladie a obtenu dans le cadre de son budget des fonds afin de financer son programme de modernisation et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de sélection d'un cabinet en charge du recrutement de personnel complémentaire.
2. L'INAM invite, par la présente la Demende de propositions (DP), les cabinets répondant aux qualifications requises à présenter leurs propositions sous pli fermé pour la réalisation de la mission en lot unique, sur une période maximale d'un (01) an conformément aux Termes de référence (TDR) ci-joints. Le candidat devra être un Cabinet spécialisé en recrutement.
3. Les candidats intéressés peuvent consulter la DP ou la retirer au **siège de l'Institut National d'Assurance Maladie, Direction Générale de l'INAM, Avenue de la libération, quartier des étoiles, angle rue Kame, Bureau du Responsable des Marchés Publics, 3ème étage, Boîte Postale 01 BP 11, Tél. : 79 30 01 12. Heure d'accès : de 8h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h00**. La DP sera remise aux candidats mains à mains. Les candidats peuvent également obtenir des éclaircissements sur la DP à l'adresse suivante : Responsable des marchés publics de l'INAM, e-mail : anounhou@inam.tg avec copie obligatoire à mdossou@inam.tg et à rsokpoh@inam.tg .
4. Les propositions techniques et financières devront être déposées au bureau du Responsable Marchés Publics indiqué au point 3, au plus tard le **16 juin 2022** à 10h00 TU. **Les propositions remises en retard ne seront pas acceptées.**
5. Un Cabinet sera choisi suivant la méthode de sélection fondée sur le moindre coût.
6. Les propositions resteront valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des propositions.
7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent, au siège de l'INAM le **16 juin 2022** à 10h30 TU.

La Personne Responsable des Marchés
Publics